



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## CONFLIT ENTRE L'ARMÉNIE ET L'AZERBAÏDJAN

Question au Gouvernement n° 950

[Texte de la question](#)

### CONFLIT ENTRE L'ARMÉNIE ET L'AZERBAÏDJAN

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Isabelle Santiago.

**Mme Isabelle Santiago.** Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Il ne s'est pas passé un jour cette semaine sans que l'Azerbaïdjan viole le cessez-le-feu de novembre 2020 et tire sur les positions militaires ou sur des cibles civiles en Arménie et dans le Haut-Karabakh.

La terrorisation du peuple arménien continue dans l'indifférence de la communauté internationale. Avec le blocus du corridor de Latchine, le Haut-Karabakh est devenu une prison à ciel ouvert. À chaque instant, 120 000 Arméniens, dont 30 000 enfants, risquent leur vie. Ne fermons pas les yeux !

**M. Patrick Hetzel.** Elle a raison !

**Mme Isabelle Santiago.** Depuis six mois, ces populations manquent de tout et peinent à survivre. Le gaz et l'électricité sont coupés, les biens de première nécessité comme la nourriture et les médicaments ne peuvent plus être acheminés. Pendant ce temps, l'Europe accroît ses importations de gaz depuis l'Azerbaïdjan. Or les crises majeures que nous traversons ne sauraient nous faire oublier la situation du peuple arménien. C'est une réalité que nous devons regarder en face. La France a un lien historique et fraternel avec l'Arménie. Il est du devoir de notre nation d'agir.

Madame la ministre, la France doit soutenir l'adoption sans délai d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies visant à rétablir la libre circulation entre l'Arménie et le Haut-Karabakh et faire respecter l'accord tripartite de cessez-le-feu signé le 9 novembre 2020.

**M. Sylvain Maillard.** Très bien !

**Mme Isabelle Santiago.** Il convient de demander la mise en place d'une force d'interposition et de donner enfin à l'Arménie les moyens de se défendre. À cette même tribune, le 3 novembre 1896, Jean Jaurès dénonçait le prélude du génocide des Arméniens de 1915. Alors, une nouvelle fois, indignons-nous et réagissons. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC, sur de nombreux bancs des groupes RN et LR et sur quelques bancs des groupes Écolo-NUPES et GDR-NUPES.)*

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**Mme Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des affaires étrangères.** Je vous remercie pour votre question qui m'offre l'occasion de rappeler qu'aucun pays – je dis bien aucun – n'agit autant que le nôtre pour aboutir à un

accord de paix entre l'Arménie et son voisin.

Nous sommes aux côtés de l'Arménie pour aller vers une paix juste. La France l'a encore démontré lorsque le Président de la République a réuni le 1er juin, à Chisinau, en marge du sommet de la Communauté politique européenne, le Premier ministre arménien Nikol Pachinian et le Président de l'Azerbaïdjan Ilham Aliyev, en présence également du chancelier Scholz et du président du Conseil européen. Une nouvelle réunion se tiendra à Bruxelles le 21 juillet. Nous saluons par ailleurs les efforts de médiation de notre partenaire américain avec lequel nous nous coordonnons de façon étroite.

Nous sommes aussi aux côtés de l'Arménie lorsqu'il s'agit de faire baisser les tensions sur le terrain. Nous l'avons démontré lorsque, à la fin du mois d'avril, pour encourager les deux dirigeants à trouver un accord de paix, je me suis rendue en Arménie ainsi qu'en Azerbaïdjan, y compris à la frontière, auprès de la mission d'observation de l'Union européenne, qui doit son existence, pour une grande part, à notre pays et qui joue un rôle très utile pour apaiser les tensions.

Enfin, nous sommes aux côtés de l'Arménie pour lui apporter notre soutien sur le plan humanitaire. Cette question a d'ailleurs été évoquée lors du sommet de Chisinau tout comme, bien sûr, les conséquences du blocage du corridor de Latchine, lequel est illégal, comme l'a indiqué la Cour internationale de justice qui, le 22 février dernier, a ordonné à l'Azerbaïdjan d'y mettre fin. Nous demandons à l'Azerbaïdjan d'appliquer cette décision.

Vous le voyez, nous sommes aux côtés de l'Arménie et des Arméniens. *(Applaudissements sur les bancs du groupe RE.)*

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Isabelle Santiago.

**Mme Isabelle Santiago.** J'ai bien compris qu'une action était menée. Nous sommes tous mobilisés. Cependant cette situation dure depuis six mois. Il y va de la survie d'un peuple. Voilà pourquoi il est important de rappeler ces faits à l'occasion de la séance des questions au Gouvernement, en précisant que nous soutenons totalement le peuple arménien. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, RN, LFI-NUPES, LR, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.)*

**Mme la présidente.** Je vous informe que je recevrai, dans les prochaines semaines, mon homologue arménien qui doit venir en visite à l'Assemblée nationale. Nous pourrons alors lui rappeler notre soutien. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RE, Dem et sur quelques bancs du groupe LR.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Santiago](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 950

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Europe et affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Europe et affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 juin 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 juin 2023